

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 16 décembre 2024

OBJET :

Convention d'objectifs et de financement relative à la mise en œuvre du dispositif « Place à VivreS »

Rapporteur : M. THOUVENIN
Délibération n°9

EXPOSÉ DES MOTIFS

Lors de sa séance du 25 mars 2024, le Conseil municipal a approuvé le projet de convention d'objectifs et de financement relative à la mise en œuvre du dispositif « Place à VivreS » avec l'installation, à titre expérimental, d'une épicerie itinérante, bio et solidaire sur le quartier prioritaire de Mouzimpré.

Or, cette expérimentation parvient à son terme le 31 décembre 2024 et les statistiques relatives à la fréquentation présentées par l'association Lortie pour cette 1^{ère} année s'avèrent concluantes.

En effet, 46 personnes majoritairement domiciliées sur le quartier de Mouzimpré disposent d'une carte d'adhérent délivrée aux personnes vivant sous le seuil de pauvreté pour bénéficier de tarifs 50 % moins chers. 16 de ces personnes fréquentent régulièrement l'épicerie bio et solidaire. Par ailleurs, les 3/4 des personnes fréquentant cette épicerie ne disposent pas de carte d'adhérent ; les objectifs de mixité sociale ont donc été également atteints. Enfin, les ateliers culinaires réunissent une vingtaine de personnes (parents et enfants) chaque vendredi.

Au regard de ce bilan positif, il est envisagé de reconduire ce partenariat pour une période d'un an et le versement d'une subvention annuelle de fonctionnement de 2 000 €. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget prévisionnel 2025.

PROPOSITIONS

Vu l'avis de la Commission « citoyenneté et sécurité » du 28 novembre 2024, il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le renouvellement de la convention d'objectifs et de financement relative à la mise en œuvre du dispositif « Place à VivreS » avec l'installation pérenne, d'une épicerie itinérante, bio et solidaire sur le quartier prioritaire de Mouzimpré joint à la présente,

- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer et toutes pièces s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 19 décembre 2024.

Pour extrait

La secrétaire de séance,



Nadine CADET



Le Maire,



Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE ARRONDISSEMENT DE NANCY CANTON DE SAINT-MAX

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice : 29
- Nombre de présents : 22
- Nombre de votants : 28
- Convocation du Conseil municipal le : 5 décembre 2024
- Convocation distribuée le : 5 décembre 2024
- Affichage de la liste des délibérations le : 20 décembre 2024
- Affichage du procès-verbal le : 28 février 2025

PRÉSENTS

- M. LAURENT, Mme CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, Mme SCHINDLER, M. ROSSIGNON, Mme DROUVILLE, Adjoints.

- M. BRUNE, M. BOURGUIGNON, Mme LOZINGUEZ, M. GONCALVES, M. KOENIG, M. VOIDIER, M. HOFFER, Mme MALARY, M. PERRI, Mme CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDÉ, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- M. Gilles SAPISTEIN à M. Pascal LAURENT
- Mme Isabelle BLONDELET à M. Michel BREUILLE
- Mme Marjorie HOUSSIN à M. Gille BOURGUIGNON
- Mme Gaëlle BARDOUL à Mme Elise DROUVILLE
- Mme Aurore DEL MANCINO à Mme Marie LOZINGUEZ
- Mme Aïcha MENZRI à Mme Brigitte SCHINDLER

ABSENT

- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- Mme Nadine CADET

Pour extrait


La secrétaire de séance,



Nadine CADET



Le Maire,



Michel BREUILLE